

EXODE DE 1940 : JOURNAL D'ÉVACUATION D'UN BRUYEROIS : OSCAR ROILLET

"Évacuation de Bruyères le 16/17¹ vers 2h5 et couchés à Laval chez Jacqueline² avec préparatifs de départ pour le lendemain 18. Jacqueline devait partir avec Delahaigue et sa famille en auto. Nous partons assez matin par Urcel pour Vailly puis sur Braine et couchons à Chassemy ayant dû manger du pain cuit par les soldats, le boulanger étant parti. Le 19 départ de Chassemy pour Braine où nous prenons un train mi civils mi matériel qui nous arrête après la gare de Venizel, la ligne obstruée par des trains évacués vers l'arrière. Nous y passons la nuit avec des Belges près d'un pont sur la voie. Nous sommes visés par des avions allemands qui lâchent des bombes à proximité de celle-ci. Avant l'aube nous arrivons enfin en gare de Soissons. Durant ce parcours nous vécûmes de victuailles emportées, très lourdes, portées à bras avec le linge etc. Le 19 nous quittons la gare de Soissons vers 10h 1/2 dernier train et nous nous trouvons arrêtés après la sortie de la gare d'Ambleny à la suite d'un violent bombardement par avions sur la voie ferrée et sur un train de combat arrêté sur la route (tués blessés hommes et chevaux) la voie légèrement endommagée côté gauche descendant. Le mécanicien peut enfin passer et garer son convoi à la suite d'autres le précédant. Le dit jour nous dûmes nous débarrasser dans notre wagon de ma vareuse, d'une couverture bleue de sucre café pâtes transportées* jusque là à bras et à pied. Après nouveau* bombardements sur les bois et la commune de --³, complètement bombardée sur toute sa longueur, et que nous traversâmes en entier. Nous avons péniblement gagné à pied la forêt de Compiègne, harassés, exténués. Émilienne n'en pouvait plus et se couchait fréquemment demandant à boire que nous ne pouvions plus trouver. Nous dûmes subir encore deux forts bombardements effectués sur la forêt de Compiègne et les trains de ravitaillement garés sur la voie Compiègne Rethondes - bombardements effrayants au cours duquel de l'un d'eux* nous nous couchâmes à terre, la tête de chacun de nous 2 rapprochée du pied de l'arbre, nous disant si l'un d'eux nous tue mourrons ensemble car avec cette fatigue il vaut mieux mourir, puis reprenant courage après plusieurs pauses plus ou moins longues et un nouveau bombardement nous arrivions au hameau de Trosly Loire (ou St Pierre Aigle)⁴ où nous comptons coucher. Bien des fois ma chère Émilienne se plaignait de son côté droit et avec son diabète* en manque de boire tournant et retournant sa langue. Nous allions manger un peu et nous coucher lorsque subitement des militaires d'un convoi de troupes qui retournaient à vide vers Senlis nous demandèrent nous voyant embarrassés si nous voulions monter dans leur camion, nous rapprocheraient* ainsi de Paris. Tout en titubant, excédée de fatigue, ma chère Émilienne accepta l'offre ainsi que moi-même et les autres, et partîmes sans avoir mangé. Nous voyageâmes une grande partie de la nuit, elle près du chauffeur moi avec les autres au plein air frais de la nuit et nous nous arrêtâmes à l'endroit qui était l'arrêt du parcours. A sa descente ma chère Émilienne ne tenait plus debout. Elle divaguait disant on dirait que je suis ivre et tomba alors que je la tenais par le bras vers le bas-côté du chemin disant "que j'ai de mal", "que j'ai de mal", et elle avait des envies de vomir, mais rien ne voulait sortir, le fait en* est qu'elle manquait d'eau.*

Pour passer le reste de la nuit en ce lieu, le chauffeur et moi la plaçâmes sur un grand coussin sur lequel on s'assoit et lui confectionnant un lit après avoir étendu le coussin dans un camion bâché, après avoir placé des couvertures sur elle. Dans ce camion bâché il y avait déjà des luxembourgeois regagnant Paris. Ma chère Émilienne se plaignait sans cesse de la soif. Je ne pouvais que lui conseiller d'attendre le jour. Elle passa ainsi le reste de la nuit gémissant sans cesse. Je ne pouvais la laisser seule et aller quérir un médecin car je voyais que ces militaires nous abandonnaient tous les deux. Enfin sur

¹ Le 16 ou 17 mai 1940 : le 6 est en surcharge sur le chiffre 7. A la ligne suivante, le 18 est un ajout après les mots "le lendemain". Le 17 semblerait logiquement être la date du départ de Bruyères (et non le 16).

² Jacqueline, épouse d'André Roillet, est née à Bucy-le-Long, non loin de Bruyères-et-Montbérault. A la déclaration de guerre, elle était institutrice à Laval-en-Laonnois en 1940, où elle résidait avec son mari, rédacteur à la préfecture de Laon, qui faisait également office à cette époque de secrétaire de mairie à Laval. Son nom a été inscrit sur le monument aux morts de cette commune à la demande de la municipalité, en raison de l'estime dont il jouissait dans l'exercice de cette fonction.

³ Le nom n'est pas donné dans le texte manuscrit (oubli de mémoire).

⁴ Ajout en marge.

une demande pressante et assez longuement sollicitée, je réussis à la faire conduire à l'hospice général de Senlis, où elle fut admise le 20 dans la matinée - pour faiblesse extrême, je crois. Depuis je suis sans nouvelle [sic] d'elle.⁵

Ma bicyclette a été prise par les soldats au moment de la mise en voiture de ma chère Émilienne, et les colis abandonnés dans la cour de l'hôpital de Senlis."

REMARQUE: Texte rédigé au crayon de bois, les quelques fautes d'orthographe ou de syntaxe n'ont pas été corrigées, elles sont signalées par l'étoile *. La ponctuation du texte a été laissée en l'état

Texte transmis à Francis Szychowski par Monsieur Jacques ROILLET, petit-fils d'Oscar ROILLET et fils d'André ROILLET. André ROILLET a été victime d'un bombardement à Neufchâtel-en-Bray le 7 juin 1940, à l'âge de 30 ans ; son nom est gravé sur le Monument aux Morts de Bruyères.



⁵ Émilienne Roillet-Dain, diabétique, est décédée le 21 mai, le lendemain de son admission à l'Hôpital de Senlis, alors en cours d'évacuation. Elle a été enterrée dans une fosse commune, selon le constat fait par son fils André, mobilisé aux armées, au cours d'une permission exceptionnelle, alors qu'il était stationné aux environs de Neufchâtel en Bray. Elle ne sera exhumée et rapatriée à Bruyères qu'en 1942, le franchissement de la ligne de démarcation dépendant des laissez-passer délivrés par l'occupant allemand, Senlis se trouvant en zone occupée dépendant de Paris et Bruyères en zone interdite dépendant de Bruxelles. Son mari poursuivra son exode vers la Mayenne, département d'accueil fixé aux évacués de l'Aisne, où il retrouvera l'épouse de son fils et leurs 2 enfants, arrivés le 31 mai à Saint-Ouen-des-Toits, près de Laval en Mayenne. André Roillet sera tué lors d'un bombardement sur Neufchâtel en Bray le 7 juin 1940 dans un hôtel réquisitionné pour loger la régulation routière des armées où il était affecté, son corps ne sera exhumé que le 2 juillet, date légale du décès officiellement constaté lors du déblaiement de la ville. Son épouse ne recevra la nouvelle de sa mort que le 1^{er} septembre par l'intermédiaire des collègues de travail de son mari (voir note 2). Elle attendait alors leur troisième enfant et restera donc veuve avec 3 enfants.